

Normes applicables à la chaîne d'approvisionnement Amazon

Amazon s'engage à fournir des produits et services respectueux des droits de l'homme et de l'environnement et à protéger la dignité fondamentale des employés. Nous collaborons avec des fournisseurs qui s'engagent à respecter ces mêmes principes et nous définissons des normes strictes applicables aux fournisseurs de biens et de services d'Amazon et de ses filiales. Ces normes sont dérivées des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, des Conventions fondamentales de l'OIT et de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Lors de l'interprétation de ces politiques, Amazon se réfère aux directives et aux définitions de l'OIT.

Amazon s'attend à ce que tous les produits vendus dans la boutique Amazon ou fournis à Amazon soient fabriqués ou produits conformément au présent Code de Conduite des Fournisseurs (« Code des Fournisseurs »). Amazon attend également de tous ses fournisseurs de biens et de services qu'ils respectent le Code des Fournisseurs, même lorsque celui-ci dépasse les exigences de la législation applicable.

Dans le cadre de la mise en application de ces normes, nous respectons les principes fondamentaux suivants :

1. *Inclusivité* : Nos normes s'appliquent à tous les employés indépendamment de la couleur, de la nationalité, du sexe, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la religion, des handicaps, de l'âge, de l'opinion politique, de la grossesse, du statut de migrant, de l'origine ethnique, de la caste, de la situation matrimoniale ou familiale, ou d'autres caractéristiques personnelles similaires. Nous reconnaissons que ces groupes peuvent être affectés de façon disproportionnée par les problèmes abordés dans notre Code des Fournisseurs et peuvent être plus vulnérables à l'exploitation. Nous nous engageons à gérer les risques propres à ces groupes et à collaborer avec nos fournisseurs afin d'évaluer et de gérer les situations susceptibles de survenir qui ne sont pas spécifiquement couvertes par notre Code des Fournisseurs.
2. *Amélioration continue* : Amazon applique une politique d'amélioration continue et s'engage à collaborer avec ses fournisseurs afin d'optimiser la protection de leurs employés et de leur lieu de travail. Nous nous réservons le droit de mettre fin à tout moment à une relation contractuelle en cas de non-respect de notre Code des Fournisseurs, mais nous nous efforçons de toujours placer les intérêts des employés en premier. La résiliation du contrat avec le fournisseur sera envisagée lorsqu'un fournisseur refusera de se soumettre à une évaluation, refusera de modifier son comportement ou sa pratique à la suite de notre demande, n'améliorera pas sa mise en conformité en temps opportun, ou se livrera à la falsification ou à la présentation erronée de documents ou à d'autres activités illégales ou trompeuses.
3. *Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement* : Afin de garantir l'application de ces normes à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils surveillent et mettent en application ces normes dans leurs établissements respectifs et dans leur propre chaîne d'approvisionnement, et qu'ils effectuent des améliorations visant à respecter, voire à dépasser, nos attentes et celles de nos clients comme stipulé dans notre Code des Fournisseurs. Les fournisseurs sont tenus de divulguer les noms de leurs sous-traitants ou de leurs agents en matière de main d'œuvre sur demande. Ils doivent également veiller à ce que leurs sous-traitants et agents en matière de main d'œuvre respectent les normes et pratiques couvertes par notre Code des Fournisseurs. Les fournisseurs dont la production est sous-traitée sont tenus de collaborer avec leurs sous-traitants afin de les sensibiliser à ce Code des Fournisseurs et de le leur faire adopter. Nous avons conscience que les fournisseurs en amont de la chaîne d'approvisionnement et les fournisseurs des secteurs informels puissent nécessiter plus de temps pour mettre en application ces normes. Nous nous engageons à collaborer avec les fournisseurs pour les aider à mieux comprendre nos règles. Bien que nous attendions de ces fournisseurs qu'ils respectent toutes les dispositions du Code des Fournisseurs, les éléments liés à la taille et la structure des fournisseurs (par exemple, les exploitations familiales, les petits exploitants, les travailleurs à domicile) seront pris en considération lors de la mise en œuvre de ces exigences.

Code de Conduite des Fournisseurs

Cliquez ci-dessous pour accéder à une section :

[Droit du travail](#)

[Santé et sécurité](#)

[Environnement](#)

[Droits de propriété et droits relatifs aux minerais provenant de zones de conflits](#)

[Comportement éthique](#)

[Systèmes de gestion](#)

Droits du travail

1. Travail des enfants. Amazon ne tolère pas le recours au travail des enfants. Les fournisseurs sont tenus d'engager des employés qui ont au minimum : i) 15 ans, ii) l'âge de la fin de la scolarité obligatoire ou iii) l'âge minimum pour travailler dans le pays où le travail est effectué, l'âge le plus élevé étant retenu. De plus, les employés âgés de moins de 18 ans (« jeunes travailleurs ») ne doivent pas effectuer de travaux dangereux susceptibles de compromettre leur santé, leur sécurité ou leur éducation (par exemple, le travail de nuit, les heures supplémentaires).

Travail allégé : Conformément aux normes internationales relatives au travail, le travail allégé et non dangereux dans certaines circonstances est autorisé à condition que l'enfant aide ses parents ou des membres de sa famille sans compromettre son éducation, sa santé, sa scolarité, ni son développement personnel et physique. En toutes circonstances, les fournisseurs doivent se conformer à la législation sur le travail des enfants et aux normes internationales relatives au travail.

2. Employés étudiants. Amazon soutient la mise en œuvre de programmes légitimes d'apprentissage sur le lieu de travail en vue de permettre aux étudiants d'atteindre leurs objectifs éducatifs dans le respect du Code des Fournisseurs et de la législation locale applicable. Les fournisseurs sont tenus d'assurer une gestion rigoureuse des travailleurs étudiants grâce à la bonne tenue des dossiers des étudiants, à une diligence raisonnable et rigoureuse des partenaires éducatifs et à la protection des droits des étudiants conformément aux lois et règlements applicables. En l'absence de législation locale sur le sujet, le taux de rémunération des étudiants, des stagiaires et des apprentis doit être au moins le même que celui des autres employés débutants effectuant des tâches équivalentes ou similaires. Les programmes d'apprentissage doivent avoir une durée limitée ou être considérés comme un point d'entrée pour un emploi à plein temps à la fin du programme.

3. Travail non volontaire, traite des êtres humains et esclavage. Les fournisseurs d'Amazon ne doivent pas recourir au travail forcé (esclavage, prisonniers, servage, travail forcé, etc.). Amazon ne tolère pas les fournisseurs qui exploitent les employés en ayant recours à la menace, la force, la coercition, l'enlèvement, la fraude ou de quelque autre manière que ce soit. Tout travail doit être volontaire et les employés doivent être libres de le quitter et de mettre fin à leur emploi ou tout autre statut professionnel avec un préavis raisonnable. Les employés ne doivent pas être tenus de payer des frais de recrutement, d'embauche, d'agent ou de courtier, ni d'autres frais connexes pour leur emploi dans leur pays d'origine ou dans le pays où le travail est effectué. Les fournisseurs sont tenus de prendre en charge ou de rembourser à leurs employés le coût des frais encourus à tout stade du processus de recrutement, même s'ils ne relèvent pas du contrôle direct du processus de recrutement par les fournisseurs. Tous les frais et dépenses facturés aux employés doivent être divulgués à Amazon et communiqués aux employés dans leur langue maternelle avant leur entrée en fonction ou le début du travail.

Amazon attend également de ses fournisseurs qu'ils s'assurent du respect des normes et pratiques couvertes par son Code des Fournisseurs par leurs agents ou courtiers en matière de main d'œuvre tiers. Les fournisseurs sont tenus d'analyser et de surveiller les pratiques des agences de recrutement et des courtiers en main d'œuvre, et d'employer des agences qui agissent de manière éthique et dans l'intérêt supérieur des employés lorsqu'ils signent un contrat de travail.

Les fournisseurs doivent s'assurer que les agences de recrutement respectent le Code des Fournisseurs d'Amazon, ainsi que toutes les lois applicables du pays où le travail est effectué et du pays d'origine des employés. Les fournisseurs ne doivent pas obliger les employés à leur remettre des pièces d'identité, des passeports ou des permis de travail délivrés par le gouvernement comme condition d'accession à un emploi. Les fournisseurs ne peuvent conserver ces documents que temporairement dans la mesure raisonnablement nécessaire pour mener à bien un traitement administratif et d'immigration légitime. Les employés doivent se voir

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du
travail

Santé et
sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits
relatifs aux minerais provenant
de zones de conflits

Comportement
éthique

Systèmes de
gestion

fournir des documents clairs et compréhensibles qui définissent les conditions de leur engagement dans une langue et d'une manière qu'ils comprennent.

4. Employés migrants. Amazon attend de ses fournisseurs qu'ils accordent une attention particulière aux risques d'exploitation auxquels sont confrontés les employés migrants locaux et étrangers, et qu'ils veillent à ce que les employés migrants ne soient pas victimes de discrimination conformément à ces normes. Les fournisseurs d'Amazon ne peuvent engager que des employés disposant du droit de travailler à moins qu'ils ne soient liés à un programme approuvé avec des populations de réfugiés (auquel cas Amazon évaluera ces projets au cas par cas). Si les fournisseurs engagent des employés migrants étrangers ou locaux, ces employés doivent être engagés dans le respect total des lois sur l'immigration et le droit du travail du pays d'accueil. Les employés doivent être en mesure de résilier volontairement leur contrat sans pénalité moyennant un préavis raisonnable ou légalement applicable.

Les fournisseurs sont tenus de tenir des registres à jour de tous les employés, en particulier des employés migrants, incluant les clauses contractuelles de base et les dates d'arrivée et de départ des employés.

5. Salaires et avantages sociaux. Les fournisseurs d'Amazon doivent rémunérer leurs employés aux échéances convenues ou contractuelles et leur octroyer une rémunération (y compris le paiement des heures supplémentaires et des avantages sociaux) qui satisfait, au minimum, à la législation et aux conventions applicables. Les fournisseurs doivent communiquer à leurs employés la base sur laquelle ils sont payés aux échéances convenues ou contractuelles au moyen d'une souche de paiement ou de documents similaires. Les retenues sur salaire pour raisons disciplinaires ne sont pas autorisées. En outre, nous encourageons nos fournisseurs à évaluer régulièrement si les employés sont suffisamment rémunérés pour répondre à leurs besoins fondamentaux et aux besoins de leur famille.

6. Heures de travail. Amazon attend de ses fournisseurs qu'ils surveillent régulièrement les heures de travail afin d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être des employés. Sauf dans des situations particulières ou d'urgence, (i) les fournisseurs sont tenus de limiter les heures de travail à 60 heures par semaine au maximum, heures supplémentaires comprises, et (ii) chaque employé doit bénéficier d'au moins un jour de repos par période de sept jours de travail. En tout état de cause, les heures de travail ne doivent pas dépasser le maximum autorisé par la législation ou les conventions applicables.

7. Lutte contre la discrimination. Les fournisseurs d'Amazon ne doivent pas faire de discrimination sur la base, de la couleur, de la nationalité, du sexe, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la religion, du handicap, de l'âge, de l'opinion politique, de la grossesse, du statut de migrant, de l'ethnie, de la caste, de la situation matrimoniale ou familiale ou de caractéristiques personnelles dans leurs pratiques de recrutement et de travail (par exemple, candidatures à un poste, promotions, répartition des tâches, formations, salaires, avantages sociaux et ruptures de contrat de travail). Les fournisseurs ne doivent pas utiliser de tests obligatoires de grossesse ou de dépistage du VIH. Tous les examens médicaux exigés des employés ou des demandeurs d'emploi doivent être utilisés de manière non-discriminatoire. Les fournisseurs sont tenus de prendre des mesures d'adaptation raisonnables pour les employés de convictions religieuses différentes et doivent avoir une politique d'égalité des chances en matière d'emploi qui favorise l'égalité des sexes dans les pratiques d'emploi.

8. Traitement équitable. Tous les employés doivent être traités avec respect et dignité. Nos fournisseurs ne doivent pas exercer ni autoriser les abus physiques, verbaux ou psychologiques, ni la coercition, y compris les menaces d'usage de la violence, les châtiments corporels, la coercition psychologique, le harcèlement sexuel ou les restrictions déraisonnables à l'entrée ou à la sortie du lieu de travail et des installations d'hébergement, ou d'autres formes d'intimidation. Les employés doivent être libres d'exprimer leurs préoccupations auprès d'Amazon ou de ses auditeurs, y compris lors d'entrevues confidentielles, et autorisés à participer à la

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du travail

Santé et sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits relatifs aux minerais provenant de zones de conflits

Comportement éthique

Systèmes de gestion

procédure d'audit, sans crainte de représailles de la part de la direction du fournisseur. Nous encourageons les fournisseurs à dispenser une formation relative à la non-discrimination et au harcèlement.

9. Liberté d'association. Amazon attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les droits des employés à créer et à rejoindre une organisation associative ou syndicale de leur choix. Les employés ne doivent pas être pénalisés ni faire l'objet de harcèlement ou d'intimidation pour l'exercice non violent de leur droit de rejoindre ou de s'abstenir de rejoindre de telles organisations.

Santé et sécurité

1. Santé et sécurité. Amazon attend de ses fournisseurs qu'ils fournissent aux employés un environnement de travail sécurisé et sain. Les fournisseurs doivent, au minimum, se conformer aux lois applicables en matière de conditions de travail et aux normes du Code des Fournisseurs d'Amazon.

2. Sécurité au travail. Les fournisseurs sont tenus de surveiller le risque d'exposition des employés à des dangers en matière de sécurité (par exemple, les sources d'énergie chimiques, mécaniques, électriques et autres, les incendies, les véhicules et les chutes) et d'identifier, d'évaluer et de maîtriser ces dangers au moyen de contrôles de la conception, de l'ingénierie et de l'administration appropriés, de l'entretien préventif, de procédures de travail sécurisées (notamment le verrouillage et l'étiquetage) et de la formation continue à la sécurité. Lorsque ces dangers ne peuvent pas être contrôlés de façon adéquate, les fournisseurs sont tenus de fournir aux employés un équipement de protection individuelle approprié, bien entretenu, ainsi qu'une formation sur le moment et la façon d'utiliser correctement cet équipement, et des documents pédagogiques sur les risques associés à ces dangers. Nous encourageons les fournisseurs à surveiller les risques pour la santé et la sécurité au travail qui peuvent avoir une incidence sur les femmes enceintes et les mères allaitantes, à prendre des mesures raisonnables pour réduire ces risques et à informer celles-ci de tout danger.

Accidents du travail et maladies professionnelles : Les fournisseurs sont tenus de mettre en place des procédures et des systèmes visant à prévenir, à gérer et à suivre les accidents du travail et les maladies professionnelles, comme encourager les employés à déclarer, à classer et à consigner les cas de blessures et de maladies, à fournir les traitements médicaux nécessaires, à enquêter sur les cas, et à mettre en œuvre des mesures correctives pour éliminer leurs causes.

Hygiène industrielle : Nous encourageons les fournisseurs à identifier, à évaluer et à contrôler l'exposition des employés à des agents chimiques, biologiques et physiques. Cela comprend l'élimination ou la maîtrise des dangers potentiels grâce à des contrôles adéquats de la conception, de l'ingénierie et des aspects administratifs. Les employés doivent être informés et recevoir au préalable une formation adaptée s'ils sont amenés à travailler dans des conditions ou avec des matières dangereuses (ou s'ils sont exposés à de telles conditions). En outre, les employés doivent recevoir un équipement de protection individuelle et être sensibilisés et formés à la bonne utilisation de cet équipement.

3. Travaux exigeant un effort physique important. Les fournisseurs sont tenus d'identifier, d'évaluer et de contrôler continuellement les travaux pénibles afin de s'assurer que la santé et la sécurité des employés ne soient pas compromises.

4. Anticipation et réponse aux situations d'urgence. Les fournisseurs sont tenus d'identifier et de prévoir les situations d'urgence, de mettre en place des systèmes de réponse et d'y former leurs employés, notamment le signalement des situations d'urgence, les systèmes d'alarme, les procédures de notification et d'évacuation des employés, la formation des employés et les exercices, les équipements de premiers secours, de détection et d'extinction des incendies et des moyens de sortie non bloqués.

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du travail

Santé et sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits relatifs aux minerais provenant de zones de conflits

Comportement éthique

Systèmes de gestion

5. Sécurité des machines. Les fournisseurs sont tenus de mettre en place un programme de maintenance régulière des machines. Les machines de production et autres doivent être régulièrement contrôlées à des fins de sécurité. Le cas échéant, les fournisseurs sont tenus de fournir des contrôles des machines convenablement entretenues (par exemple, des protections physiques, des dispositifs de verrouillage, des barrières) lorsque les machines présentent un risque de blessure pour les employés.

6. Sanitaires et hébergement. Les employés doivent avoir un accès raisonnable à des installations sanitaires propres et à l'eau potable. Si les fournisseurs mettent à disposition une cantine ou d'autres équipements de restauration, ils doivent prévoir des locaux de préparation et de conservation sanitaires des aliments, ainsi que des locaux permettant aux employés de se restaurer. Si les fournisseurs proposent des installations d'hébergement à leurs employés, celles-ci doivent être propres et sûres. Ces installations d'hébergement doivent être équipées d'un système d'alarme, de détection et d'extinction des incendies et les employés doivent disposer d'un système d'évacuation en cas d'urgence, d'un espace personnel raisonnable et sûr, de droits d'entrée et de sortie, d'un accès raisonnable à l'eau chaude pour la toilette, d'un système de chauffage et de ventilation adéquat, et d'un moyen de transport raisonnable pour se rendre au travail et en revenir (si le lieu de travail n'est pas raisonnablement accessible à pied).

Environnement

1. Environnement. Les fournisseurs sont tenus de se conformer aux lois environnementales applicables ; nous encourageons nos fournisseurs à rechercher des solutions permettant d'aller au-delà des obligations de conformité réglementaire et d'améliorer l'intégration de pratiques durables dans leurs activités. Nous encourageons nos fournisseurs à rechercher des solutions pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement (notamment à travers l'utilisation de l'énergie, les émissions atmosphériques, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets, l'eau, la pollution, les matières dangereuses et le recyclage).

2. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre. Nous encourageons nos fournisseurs à rechercher des solutions pour améliorer leur efficacité énergétique, minimiser leur consommation d'énergie et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

3. Autorisations environnementales et tenue des registres. Les fournisseurs sont tenus d'obtenir et de tenir à jour les autorisations, accords et enregistrements environnementaux nécessaires et de respecter les exigences opérationnelles et de documentation applicables.

4. Gestion et élimination efficaces des substances dangereuses. Les fournisseurs sont tenus d'identifier efficacement et de gérer en toute sécurité la manutention, le transport, la conservation et l'élimination des produits chimiques et des substances présentant un danger pour l'environnement, y compris en dispensant aux employés des formations adaptées sur la manutention et l'élimination en toute sécurité des substances dangereuses. Les fournisseurs sont également tenus de surveiller et de contrôler les eaux usées ou les déchets solides générés par les opérations avant de les éliminer conformément aux lois applicables.

En outre, les fournisseurs doivent caractériser, surveiller, contrôler et traiter les émissions atmosphériques réglementées avant de les évacuer conformément aux lois applicables.

Prévention de la pollution et réduction des ressources : Dans la mesure du possible, les fournisseurs doivent rechercher des solutions pour réduire le plus possible les émissions atmosphériques, les rejets de polluants et la production de déchets. Nous encourageons nos fournisseurs à identifier les possibilités de réduire la consommation de ressources naturelles, notamment l'eau, les combustibles fossiles, les minerais et les produits issus de forêts primaires.

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du travail

Santé et sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits relatifs aux minerais provenant de zones de conflits

Comportement éthique

Systèmes de gestion

Gestion de l'eau : Nous encourageons nos fournisseurs à rechercher des solutions pour mettre en œuvre un programme de gestion de l'eau. Toutes les eaux usées doivent être identifiées, surveillées, contrôlées et traitées avant leur rejet ou leur élimination, conformément à la législation applicable.

Déchets solides : Les fournisseurs sont tenus de mettre en œuvre une approche systématique pour identifier, gérer et éliminer ou recycler de façon responsable les déchets solides. Nous encourageons nos fournisseurs à rechercher des solutions pour minimiser les déchets destinés aux sites d'enfouissement au cours de leurs activités.

Émissions atmosphériques : Les fournisseurs sont tenus d'identifier, de surveiller, de contrôler et de traiter régulièrement les émissions atmosphériques des produits chimiques organiques volatils, des aérosols, des corrosifs, des particules, des produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone et des sous-produits de produits dérivés combustibles émis par leurs activités, comme l'exige la législation avant leur rejet. Sur demande d'Amazon, les fournisseurs sont tenus de prouver que les systèmes de contrôle des émissions atmosphériques requis fonctionnent correctement.

Droits de propriété et droits relatifs aux minerais provenant de zones de conflits

1. Minerais provenant de zones de conflits. Amazon s'engage à éviter l'utilisation de minerais qui ont été des sources de conflits en République démocratique du Congo ou dans un pays voisin. Amazon attend des fournisseurs qu'ils soutiennent ses efforts pour identifier l'origine des minerais désignés qui sont utilisés dans ses produits.

2. Droits de propriété. Il est important que nos fournisseurs respectent les droits de propriété légaux des individus, des peuples autochtones et des communautés locales. Sur demande d'Amazon, les fournisseurs et les producteurs sont tenus de prouver leur titre leur permettant d'utiliser les terres. La mise en valeur et l'acquisition de terres agricoles et forestières sont subordonnées au consentement préalable, libre et correctement informé des communautés locales touchées, y compris des femmes ou des peuples autochtones et d'autres parties prenantes marginalisées.

Comportement éthique

1. Interdiction des pots-de-vin. Nos fournisseurs ne doivent en aucun cas proposer ni accepter des pots-de-vin à/de qui que ce soit, que ce soit dans le cadre des relations avec les autorités publiques ou le secteur privé. Ceci inclut les offres, promesses, dons ou acceptations de toute chose de valeur dans le but d'accorder des avantages injustifiés ou indus à quiconque pour quelque raison que ce soit. Nos fournisseurs ne doivent pas encourager les employés d'Amazon à enfreindre notre [Code de Conduite et d'Éthique Professionnelle](#).

2. Lutte contre la corruption. Nos fournisseurs sont tenus de respecter les lois applicables en matière de lutte contre la corruption, y compris la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (United States Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique sur la corruption (United Kingdom Bribery Act), et ils ne doivent jamais soudoyer personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public au nom d'Amazon. Nos fournisseurs ne doivent pas offrir, donner ou promettre une chose de valeur, directement ou indirectement, aux fonctionnaires du gouvernement afin de les encourager à agir de façon inappropriée ou de les récompenser pour un tel comportement. Les paiements prohibés peuvent prendre diverses formes, notamment (sans pour autant s'y limiter) des espèces ou équivalents de trésorerie, des cadeaux, des repas, ainsi que des divertissements. Toute question relative à l'applicabilité de cette disposition ou aux exceptions à cette disposition doit être directement adressée au service juridique d'Amazon.

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du
travail

Santé et
sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits
relatifs aux minerais provenant
de zones de conflits

Comportement
éthique

Systèmes de
gestion

3. Mécanisme de règlement des conflits et protection des lanceurs d'alerte. Amazon attend des fournisseurs qu'ils protègent la confidentialité des lanceurs d'alerte et interdisent les représailles contre les employés qui signalent des problèmes sur le lieu de travail. Les fournisseurs sont tenus de créer un mécanisme permettant aux employés de soumettre leurs griefs de manière confidentielle et anonyme et de tenir à jour un processus efficace pour enquêter sur les préoccupations des employés et y répondre. Les employés des sous-traitants doivent disposer d'un mécanisme en place pour faire part de leurs préoccupations aux équipes de direction des fournisseurs.

4. Transparence. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus de conserver et de tenir à jour des registres complets et exacts sur les conditions de travail (par exemple, les registres des salaires et des heures de travail). Les informations concernant la santé et la sécurité et les pratiques environnementales de la main d'œuvre des fournisseurs, s'il est nécessaire de prouver la conformité des fournisseurs aux exigences du présent Code des Fournisseurs, doivent être divulguées conformément à la réglementation en vigueur et sur demande d'Amazon. Amazon ne tolérera pas la falsification de registres ou les fausses déclarations de conditions ou de pratiques dans la chaîne d'approvisionnement.

Systèmes de gestion

1. Systèmes de gestion. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus d'adopter un système de gestion garantissant le respect des lois en vigueur et du présent Code des fournisseurs et facilitant l'amélioration permanente.

Responsabilité de la gestion. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus de désigner des représentants responsables de la mise en place de systèmes et de programmes de gestion qui contrôlent le respect des lois applicables et du présent Code des Fournisseurs. La direction doit examiner et évaluer régulièrement la qualité et l'efficacité des systèmes et programmes de gestion.

Gestion des risques. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus d'établir une procédure visant à identifier les risques en matière d'environnement, d'hygiène, de sécurité et d'éthique associés à leurs pratiques opérationnelles et de travail. En outre, la direction doit développer des processus appropriés pour contrôler les risques identifiés et garantir le respect des règlements. Les fournisseurs sont tenus de surveiller et de mettre en œuvre ces normes de façon constante dans leurs propres opérations, leur chaîne d'approvisionnement et chez leurs sous-traitants, et ils doivent apporter des améliorations afin de respecter ou de dépasser les attentes d'Amazon et celles de ses clients, comme stipulé dans le Code des Fournisseurs le plus récent. Nous encourageons nos fournisseurs à évaluer continuellement leurs risques, y compris ceux concernant spécifiquement les groupes vulnérables, notamment les femmes, les employés migrants et les peuples autochtones.

2. Formation. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus de tenir à jour des programmes de formation appropriés pour les responsables et employés afin de mettre en place les normes du présent Code des Fournisseurs et de respecter les conditions légales applicables.

3. Communication et retour des employés. Les fournisseurs d'Amazon sont tenus de communiquer clairement et avec exactitude avec leurs employés, et de les former aux politiques, pratiques et attentes d'Amazon. Amazon encourage ses fournisseurs à mettre en œuvre un processus visant à évaluer la compréhension des employés de leurs droits et responsabilités, et à les impliquer de manière significative par le biais de comités de gestion des employés ou de forums similaires. Amazon peut exiger des fournisseurs qu'ils publient des documents éducatifs sur un emplacement accessible à leurs employés et qu'ils les traduisent dans la ou les langues locales appropriées, qu'ils forment les employés aux risques liés aux problèmes clés et qu'ils informent ou forment les employés sur leurs droits. Les fournisseurs doivent être conscients des problèmes liés à l'analphabétisme et veiller à ce que les formations tiennent compte de ces problèmes.

4. Documentation et registres. Les fournisseurs sont tenus de créer, de conserver et de disposer de leurs registres d'entreprise en parfaite conformité avec les dispositions légales applicables et en toute confidentialité afin de protéger les données personnelles.

Code de Conduite des Fournisseurs

Droit du
travail

Santé et
sécurité

Environnement

Droits de propriété et droits
relatifs aux minerais provenant
de zones de conflits

Comportement
éthique

Systemes de
gestion

Toutes les installations doivent conserver un permis d'exploitation valide ; il incombe aux fournisseurs d'étudier et de respecter toutes les exigences légales et de disposer des permis et licences obligatoires (par exemple, permis de santé et sécurité, permis d'occupation, etc.) nécessaires à leurs activités.